

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
En exercice :	19
Présents :	18
Pouvoir :	1
Votes : pour :	18 (dont 1 pouvoir)
contre :	0
abstention :	1
Date de la convocation : 4 décembre 2023	

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GIEVRES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gièvres sous la présidence de Madame Françoise GILOT-LECLERC, maire.

PRÉSENTS : Mme Françoise GILOT-LECLERC, M. Benoit PENET, Mme Marie-Thérèse DRUESNE, M. Serge DUVOUX, Mme Christine THIRY, M. Julien BERGEAT, Mme Claudine BLOIS, Monsieur Jean-Claude COUTANT, Mme Blandine VATIN, Mme Christine JOUET, Mme Myriam LEROUX, M. Eric MOUSSOUT, Mme Jacqueline LE MASSON, M. Frédéric MITRI, M. Michel CARRE, Mme Pascale TOYER, M. Jean-Paul FURLOTTI, Monsieur Hervé GUENAI, **ABSENTS EXCUSÉS** : M. Luis DIAS

Pouvoir de Monsieur Luis DIAS à Madame Françoise GILOT-LECLERC

Madame DRUESNE a été désignée secrétaire de séance.

2023-093 – TARIFS SALLE DES FETES

Vu la délibération du 8 mars 2023,

Sur proposition de la commission des finances qu'i s'est réunie le 1^{er} décembre 2023, il est proposé d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2024 les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	Modalités	Tarif
Consommation chaud/froid	Sur Relevé	Suivant tarif en vigueur
Caution		3 000 €
Ménage non effectué ou succinct	(salle balayée, chaises et tables nettoyées non empilées pour contrôle, bar nettoyé, sanitaires nettoyés, vestiaires nettoyés, matériels de cuisine nettoyés, déchets triés dans les conteneurs appropriés, parking nettoyé)	350 €

Deux chèques sont demandés à la réservation : un pour la caution et un autre pour le ménage.

Commune : particuliers Avec cuisine	
2 jours (week-end)	500 €
3 jours (week-end + 1 jour férié)	750 €

Hors Commune : particuliers, associations Avec cuisine	
2 jours (week-end)	600 €
3 jours (week-end + 1 jour férié)	900 €

Associations gièvroises Avec cuisine	
2 jours (week-end)	220 €
3 jours (week-end + 1 jour férié)	380 €

Associations gièvroises Avec cuisine	
1 jour en semaine	80 €

Du mardi au jeudi de 9h à 19h.

Sous conditions d'acceptation du dossier.

Professionnels	Sans cuisine	Avec cuisine
Spectacles, bals	Pas de location	800 €/ jour
Location vente	500 €/ jour	Pas de location

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour dont 1 pouvoir, 0 voix contre et 1 abstention accepte la proposition telle que présentée.

À Gièvres, le 12 décembre 2023

Le secrétaire de séance

Marie-Thérèse DRUESNE

Le Maire

Françoise GILOT-LECLERC

